

**Commission:** CONSEIL DES MINISTRES DES DROITS DE LA  
FEMME ET DE L'EGALITE DES GENRES

**Problématique:** Quels objectifs et projets pour une  
inclusion professionnelle et sociale ainsi  
que pour la défense des droits des femmes ?

**Auteur :** Pologne

La république de Pologne est dirigée depuis le 25 mai par le président Andrzej Duda  
La Pologne comptait 37,97 millions d'habitants en 2019.  
dont 19 574 714 de femmes ainsi que 18 411 698 d'hommes

Le conseil des ministres des droits de la femme et de l'égalité des genres se pose la problématique  
suivante: quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la  
défense des droits des femmes ?

L'Etat polonais a interdit le droit à l'avortement depuis quelques semaines. Avortement anciennement  
légalisé seulement en cas de mal formation du fœtus.

Le taux de chômage pour les femmes en Pologne est de 3.9% contre 3.3% en 2020 pour les  
hommes. Le taux de chômage a diminué néanmoins il reste plus ou moins important.

Au niveau des discriminations faites aux femmes au sein de la Pologne, nous avons 33% de  
violences effectuées sur les femmes.

En Pologne, le trafic est principalement destiné à la prostitution, qui est le type de trafic le plus connu,  
mais il ne doit pas couvrir d'autres formes d'exploitation telles que les mariages forcés, les adoptions  
illégalles, le travail forcé, le trafic d'organes, dont beaucoup sont des femmes polonaises. . La Pologne  
reste le dix premier pays d'origine des femmes exploitées. Depuis son entrée dans l'espace  
Schengen (qui est déjà un pays d'origine), la Pologne est également devenue un pays de transit et  
même de destination. Des milliers de jeunes femmes étrangères ont été exploitées sur les routes de  
Pologne ou dans d'innombrables bordels "cachés" près du centre-ville. Et 28% de femmes ont des  
postes à importances dans des entreprises.

Et en outre La Pologne compte sortir du traité européen sur les violences faites aux femmes, estimant  
qu'il va à l'encontre des droits des parents en demandant aux écoles d'enseigner l'égalité  
homme-femme, a indiqué samedi le ministre polonais de la Justice.

La Pologne accorde le droit de vote aux femmes en 1918

En 2010, l'Union Européenne connaît une différence de 17,1% entre les salaires des femmes et celui  
des hommes. En 2012 cet écart était de 17,4%.

A l'heure actuelle les femmes polonaises gagnent 7,7% de moins sur un salaire mensuel que les  
hommes, tout comme en 2015 ou l'écart était le même 7,7%

Pour faire une comparaison, nos confrères français avaient un écart salarial de 15,8% en 2015 et 8%  
à l'heure actuelle, l'écart de notre pays est élevé il ne l'est néanmoins pas autant que la plupart des  
pays européens. De plus ici, les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes, en 2020  
30,1% des polonaises contre 20,3% des hommes.

L'Etat polonais pourrait tout d'abord mettre un quota de femmes au sein des entreprises et en  
représentation des postes à importances.

Elle pourrait aussi déposer des pénalités financières aux entreprises effectuant des pratiques  
ouvertement sexistes, en effet condamner les pratiques implicites serait compliqué.

Et finalement demander une régularisation de salaire afin de rééquilibrer le plus possible cette  
inégalité.

